

LES EGLISES DE REVEIL FACE AU POUVOIR AU REGARD DE LA THEORIE DE BAUCKAM
« CAS DE LA VILLE DE MBUJIMAYI »
Par C.T. Donatien KAPYAMBA Binunu
de l'I.S.P./Mbujimayi

RESUME

L'attitude des chrétiens des Eglises de réveil de Mbujimayi face à la gestion de la cité, nous interpelle Alors que ces derniers renferment toutes les valeurs morales, spirituelles, intellectuelles et politiques nécessaires à la gestion des affaires publiques. Cette attitude, silencieuse et neutre, nous pousse à dire que les chrétiens des Eglises de réveil de Mbujimayi croient qu'ils ne peuvent rien faire pour leur pays et en revanche la République Démocratique du Congo ne peut non plus faire quelque chose pour eux. Ils se mettent en tête qu'ils sont incapables d'innover. Cette perte de confiance détruit tous les efforts pour le développement. Ces chrétiens ne peuvent pas dire qu'ils compromettent leur foi et leur fidélité absolue à Dieu. C'est ainsi que les Eglises de réveil de Mbujimayi jouent un rôle passif dans les affaires de l'Etat, en laissant la politique aux politiciens tout en maintenant une relation d'obédience et de soumission au pouvoir en place.

SUMMARY

The attitude of the Mbujimayi awakening churches Christians towards the management of the city, calls for our attention while these later have all the moral, spiritual, intellectual and political values necessary to the management of public business. This silent and neuter attitude leads us state that awakening churches think they are not able to do anything for their country and hence the Democratic Republic of Congo cannot do it for them. They believe that they are unatte to make changes. This loss of confidence destroys all the efforts for the development. These Christians should not believe that they compromise their faith and absolute faithfulness in god.

Therefore, the Mbujimayi awakening churches have a passive function in public business, leaving politics to politicians opening the door to the obedience and submission relationship of the power.

INTRODUCTION

Le pouvoir attire. Personne ne peut vraiment s'en passer. Cependant, une couche de la population congolaise, constituée de chrétiens des Eglises de réveil de Mbujimayi, retient notre attention quant à sa conception de la gestion de la cité. Cette conception est marquée par l'abstention de s'engager en politique.

Nous cherchons dans cette étude la raison de cette attitude pour autant que ces chrétiens possèdent toutes les valeurs morales, spirituelles, intellectuelles et politiques nécessaires à la gestion des affaires publiques. Ils croient qu'ils ne peuvent rien pour leurs pays, la République démocratique du Congo. Comme aussi le pays ne peut rien faire pour eux. Ils se mettent en tête qu'ils sont incapables d'innover. Cette perte de confiance en soi mine tous les efforts pour le développement. Ces congolais, chrétiens des Eglises de réveil, ne savent plus voir les potentialités dont ils sont dépositaires. Notre souci poursuit des objectifs nobles, pour les recenser et les mettre en valeur. Nous croyons qu'une fois convaincus de leur réussite, ils reprendraient

confiance en eux-mêmes et cesseraient de se sous-estimer, se mobiliseraient et seraient prêts à se sacrifier pour la grandeur du Congo.

Il y a lieu d'établir une distinction entre le rôle de « sel de la terre et lumière du monde » (Matthieu 5 : 13-14) joué par les chrétiens des Eglises de réveil en tant que citoyens ordinaires et celui joué par les mêmes chrétiens en tant que responsables politiques à quelque niveau que ce soit.

D'une part, en tant que citoyens ordinaires, les chrétiens ont la liberté de faire valoir leurs idées pour la bonne marche de la *res publica*. D'autre part, lorsqu'ils exercent les fonctions publiques, ils rencontrent une tension entre la croyance et la direction de la cité (*polis*). Pourtant, lorsqu'ils occupent des postes pour la gestion de la cité, ils acquièrent une forme de responsabilité et deviennent des détenteurs du pouvoir que Dieu a confié au gouvernement pour maintenir l'ordre et préserver la justice. Leur devoir idéal est celui du bien commun plutôt que celui des intérêts égoïstes. « Notre idéal à nous chrétiens, c'est le Christ. Il nous rappelle à tout moment que la meilleure façon d'aimer, c'est (de) servir. Si vous regardez les yeux fixés sur le Seigneur Jésus vous réussirez absolument à passer de la politique des dons à la politique de service de la Nation, celle qui dans la gestion de la chose publique, se soucie d'abord et avant tout, en tout et pour tout, du bien commun » (CENCO : 2010, p. 9).

Ces chrétiens ne peuvent pas dire qu'ils compromettraient leur foi et leur fidélité absolue à Dieu. Ils doivent au contraire en parler librement et rendre témoignage de la place qu'occupent les valeurs chrétiennes dans leur vie.

James Skillen affirme que l'Etat chrétien est un Etat qui recherche la justice pour tous conformément au principe de l'intérêt général. (SKILLEN James : 1985, p. 5).

Gitari, D.M. pour sa part note qu'il y a beaucoup d'Eglises et des chrétiens qui optent pour une attitude silencieuse et neutre. Certains sont convaincus que la tâche fondamentale de l'Eglise est spirituelle. (GITARI D.M. : 1996, p. 85). En fait, ils justifient leur position en s'appuyant sur ce que Jésus a dit : « Mon Royaume n'est pas de ce monde » (Jean 18 : 36).

Malgré cela chaque chrétien membre des Eglises de réveil doit se soumettre aux autorités gouvernantes parce qu'il n'y a pas d'autorité en dehors de celle que Dieu a établie. Par conséquent, celui qui se rebelle contre l'autorité se rebelle contre ce que Dieu a institué.

C'est ainsi que les Eglises de réveil de Mbujimayi jouent un rôle passif dans les affaires de l'Etat, en laissant la politique aux politiciens tout en maintenant une relation d'obédience et de soumission au pouvoir en place.

Pour bien analyser et expliquer ces faits, nous nous servirons de la dialectique comme approche d'investigation qui consiste à atteindre la vérité en décelant les contradictions renfermées dans les raisonnements des thèses en présence et en les

surmontant. Les techniques documentaires et d'observation nous ont permis d'élaborer la présente réflexion.

Hormis l'introduction et la conclusion, cette étude est subdivisée en trois grands axes, à savoir : la conception des chrétiens des Eglises de réveil face à la politique, ensuite ce que les chrétiens des Eglises de réveil doivent savoir et enfin l'attitude des chrétiens des Eglises de réveil face à la gestion de la cité.

I. LA CONCEPTUALISATION

A l'instar des autres confessions religieuses existant depuis très longtemps, telles que l'Eglise catholique, l'Eglise protestante, connue sous le sigle de l'ECC (Eglise du Christ au Congo), l'Eglise Kimbanguiste et Orthodoxe, les Eglises de réveil, E.R.C. en sigle, viennent à peine de recevoir la personnalité juridique par l'arrêté ministériel n° 278/CAB/MIN/J&G.S./2003 du 06 février 2003. Ces Eglises renferment une multitude des plates-formes éparpillées sur toute l'étendue de la RDC, en général et Mbuji-Mayi en particulier.

I.1. La conception des chrétiens des Eglises de réveil face à la politique

Face à la politique, les chrétiens de Réveil se divisent, car certains la considère comme sacrilège tandis que d'autres la prennent pour sacrée. C'est donc l'étymologie du vocable qui les déroutent. Pour ce qui la rejettent, la politique vient du diable, qui est le Père du mensonge et de la ruse.

I.1.1. La politique

Ce terme est polysémique et a subi plusieurs modifications et enrichissements à travers les siècles. En remontant l'histoire de la langue française, on découvre à son sujet une évolution intéressante. (MBAYA 2008, pp 345 - 346). Pour ceux qui intègrent la politique, tout pouvoir vient de Dieu.

Au féminin, c'est un nom emprunté vers 1268, par l'intermédiaire du latin tardif *politice*, au grec *politiké* ou science des affaires de l'Etat, affaires de l'Etat. Ce nom est une substantivation au féminin de l'adjectif grec *politikos* ou relatif au gouvernement des hommes, qui concerne les citoyens, l'Etat d'où le sens de « habile dans les affaires publiques » ou également « qui a la faveur de ses concitoyens, populaires ». (REY, A. : 1992, p. 1570, cité par MBAYA 2008).

Ce mot s'est imposé en français aux dépens de l'emploi spécialisé de *policie*, qui représenterait mieux le latin *politi* et des politiques, qui traduirait

normalement le neutre pluriel substantivé *politica*, repris du grec *ta politika* « les affaires publiques, ce qui concerne l'Etat » comme dans le titre du livre d'Aristote.

Depuis ses premiers emplois, la politique est entendue à la fois comme une science, une technique, un art et comme la pratique du gouvernement des sociétés humaines. Participant de ces deux natures théoriques et pratiques, elle est incrustée à la morale en tant que science de la société et des mœurs au XVII^{ème} siècle et XVIII^{ème} siècle.

Mais dans les emplois modernes, l'accent est mis sur la pratique, avec une opposition entre morale et politique.

Selon le dictionnaire de la philosophie, le mot *politique* dérive du grec *polis*, cité, et *techné*, science, et signifie science du gouvernement des Etats. « Comme science théorique, la politique est la science de l'idéal ou de la doctrine à partir desquels le gouvernement doit régler son action ». C'est en général l'œuvre des « partis » d'élaborer cette doctrine idéale (qui devrait être formulée non par les « politiciens » qui se règlent sur leurs humeurs et dont le seul but est l'obtention personnelle du pouvoir) par des spécialistes du droit, de l'histoire et de l'économie, dirigés par un philosophe. (JULIA, D. : 1964, p.235, cité par MBAYA 2008).

La politique est donc à la fois une science, une technique et un art des choses relatives à la vie de la ville, de la collectivité, de la société ou de la communauté et de l'Etat. Sa valeur neutre désigne ce qui a trait au gouvernement des sociétés.

Plusieurs formes ont été créées à partir des racines étymologiques que nous avons réunies ici. Nous pouvons retenir que la nature prolifique de la politique qui se dégage de cette présentation historique ouvre la possibilité de plusieurs regards de différents points de vue.

Deux tendances se dégagent, l'une maximaliste et l'autre minimaliste. La première considère la politique comme la science de l'Etat tandis que la deuxième présente la politique comme une science de pouvoir.

La politique comme science de l'Etat, remonte à l'Antiquité grecque, et certains auteurs comme Platon et Aristote, considèrent la *polis* (la cité, l'Etat) comme la principale forme d'organisation sociale qui englobe en son sein toutes les autres et qui propose le plus grand bien social. Polis ne peut être assimilée à l'Etat dans son acceptation moderne. Elle sous-entend tous les destins de l'homme au plan religieux, social et politique alors que l'Etat exclut le religieux. C'est ce qu'on appelle la "sécularisation" ou la séparation du pouvoir politique du spirituel. (KAPYAMBA, B. : 2005-2006).

Pour Gitari « l'Eglise ne peut pas se séparer du reste de la société. Sinon elle ne serait pas efficace et serait finalement paralysée. » (GITARI D.M. : 1996, p. 96).

De ce qui précède nous pouvons retenir que les Eglises de réveil doivent jouer un rôle important dans la mesure où elles doivent aider leurs chrétiens et le public en général à être informé de la signification de la citoyenneté. Il sied de noter que les Eglises doivent prendre l'initiative en éduquant les gens au sujet de leurs droits constitutionnels. En plus, elles doivent aider les gens à former une opinion publique intelligente sur certains problèmes qui affectent leur vie.

Comme science et art de gouverner, la politique a donc, par rapport à son origine, une portée sémantique restreinte. Cette conception minimaliste contient un certain égocentrisme intellectuel qui suggère, en effet, qu'il n'y a pas des phénomènes politiques en dehors de cette forme d'organisation qu'est l'Etat alors que la politique se fait partout où il y a une communauté des hommes. Ce qui nous pousse à aborder la deuxième tendance.

« Elle permet d'englober dans le champ politique des phénomènes de pouvoir qui apparaissent dans tous les groupes (famille), entreprises, église, université, syndicat, association, Etat, parti, etc. » (MULUMBATI, N. : 1977, p. 11).

Les chrétiens de réveil ignorent qu'ils vivent quotidiennement les phénomènes de pouvoir dans leurs Eglises. Nous pouvons citer la tenue des assemblées générales dans les communautés chrétiennes qui débouchent sur des scrutins, preuves de la démocratie. Par antipathie au diable, les chrétiens de réveil attribuent la politique à ce dernier.

I.1.2. La lecture politique de la Bible

Pour BAUCKAM R. la lecture politique de la Bible peut être comprise de deux manières complémentaires :

- a) La recherche des leçons ou motifs qui peuvent assouvir les aspirations des lecteurs-récepteurs de la Bible préoccupés par des questions politiques (la politique dans la Bible) ;
- b) L'application des notions et concepts ou des catégories et présupposés de la théorie politique à la grille d'interprétation de la Bible (la Bible en théologie) (BAUCKAM, R. : 1989, p. 1, cité par MBAYA 2008).

Il part du constat que beaucoup de chrétiens à la fin des années 1980 ont redécouvert la dimension politique du message de la Bible. Il considère que cela constitue un véritable retour à la situation normale, car la conception selon laquelle le christianisme biblique n'a rien à faire avec la politique est une aberration du christianisme occidental moderne, bien différente de la réalité historique de l'Eglise en différentes époques et places.

Ce qu'affirme Bauckam n'a pas encore été assimilé par les Eglises de réveil de la République Démocratique du Congo en général et plus particulièrement celles de la

ville de Mbuji-Mayi, puisqu'elles continuent à s'abstenir de la politique au profit des laïcs et autres.

I.1.3. Le laïcisme

Le laïcisme exclut le concept traditionnel de laïcité. Le "laïc", d'une manière générale, est une personne qui ne fait pas partie de la hiérarchie ecclésiastique. (SCHINKEL, C. : SD, p.3).

La laïcité est, comme stipule le dictionnaire Larousse, le principe de la séparation de la société civile et de la société religieuse. (LAROUSSE : 1977, p.5267). L'Etat n'exerçant aucun pouvoir religieux, et l'Eglise, aucun pouvoir politique. Plus clairement encore, le temporel n'a rien à voir avec le monde spirituel.

C'est dans cette optique que l'article 1^{er} de l'actuelle constitution congolaise du 18 février 2006 stipule que la République démocratique du Congo est, dans ses frontières du 30 juin 1960, un Etat de droit indépendant, souverain, uni et indivisible, social, démocratique et laïc.

La laïcité décrit la distinction qui existe entre l'ordre religieux et l'ordre civil sur la base de ce que Jésus lui-même a institué en disant qu'il fallait « rendre à César ce qui est à César. Et à Dieu ce qui est à Dieu » (Matthieu 22 : 21).

Les chrétiens de réveil cherchent à séparer radicalement la religion et l'Etat au point de les mettre en conflit. Ils ne savent pas distinguer, comme Jésus l'a dit, ce qui est à César de ce qui est à Dieu. Pour eux, la laïcité ouvre grandement la porte à tous les maux qui ont pour conséquences la criminalité, l'avortement, l'homosexualité, le mariage à durée déterminée et le désordre sexuel y compris dans le mariage, etc.

Par le simple fait que l'Etat laïc est celui qui n'a pas de religion officielle ou religion d'Etat, toutes les religions sont permises, pourvu qu'elles respectent la loi et l'ordre public. C'est le principe de la liberté de culte consacré par les Nations Unies en 1948.

Ainsi, récemment, Jean Marc de la Sablière, Ambassadeur de France, lors d'une session de l'ONU, a violemment attaqué la religion en général et l'Eglise catholique en particulier. Il a déclaré que les considérations morales et religieuses ne doivent prendre aucune part dans les débats à l'ONU, spécialement en matière d'avortement. C'est toujours ce qui se passe, hélas ! lorsque César veut se mêler de ce qui est à Dieu, ou mettre en compétition ses services et les chrétiens.

Nous disons en passant que la Bible dont se servent les chrétiens n'est pas un livre de science politique qui enseigne un système de gouvernement, fût-il jugé le meilleur ou qui puisse leur plaire. Mais elle a quelque chose à dire sur la démocratie que nous devons promouvoir à tous les niveaux. Pour elle, le pouvoir est un service pour la promotion de l'homme. L'esprit démocratique renferme en son sein la

participation, la liberté, etc. C'est ici que l'ouvrage de Richard Bauckham avertit que l'opération de l'herméneutique politique n'est pas exempte de dangers. (MBAYA 2008, PP 359 – 368)

Nous relevons dans ses livres dix notions et une série de six dangers à éviter. Ce sont les suivants :

- 1) La première question herméneutique est celle de la relation entre les deux testaments. Bauckham conseille de ne pas facilement penser que les deux testaments se présentent sous une forme déséquilibrée quant aux matériaux politiques ;
- 2) La deuxième question porte sur le problème de sélectivité à travers l'histoire du christianisme. La plupart des chrétiens ont souvent tiré des textes de l'Ancien Testament qu'ils croient contenir des possibilités d'une application facile au domaine politique ;
- 3) La troisième question est relative aux différences dispensationnelles. Bauckham remarque que les chrétiens se donnent une dispense pour l'un ou l'autre texte qu'ils jugent inapplicable pour des raisons de différence culturelle ou de différence du contexte dispensationnel ;
- 4) La quatrième question est axée sur l'usage actuel de l'Ancien Testament. Beaucoup peuvent être déconcentrés dans leur effort. Son avis est que le plan divin n'est pas tel ;
- 5) La cinquième question est celle de la relation entre l'éthique personnelle et l'éthique politique. Il se pose le problème de l'application des textes à la vie individuelle et de la possibilité de les extrapoler à l'ensemble de la société pour envisager un agir collectif ;
- 6) La sixième question concerne l'application des principes néotestamentaires de la communauté chrétienne au-delà de l'Eglise à une société politique ;
- 7) La septième question s'adresse à la différence entre les normes permanentes et la relativité culturelle ;
- 8) La huitième question vise la reconnaissance du caractère historique des matériaux politiques de la Bible. Les adaptations aux situations culturelles actuelles nécessitent une herméneutique créatrice et imaginative ;
- 9) La neuvième question traite du texte et du contexte. La tradition du respect du contexte poursuit tout interprète, car la signification d'un texte dépend de son contexte ;
- 10) La dixième question se penche sur la relation entre les différents contextes dans leur impact sur l'élargissement du sens actuel. L'interprétation repose sur son corps de signification d'un texte qui implique ses anciennes et nouvelles dimensions. Une vue conciliante est recommandée tant à ceux qui estiment que

le texte original signifie toujours la même chose qu'à l'époque de ses premiers destinataires.

Dans cette démarche se rencontrent six dangers à éviter :

- a) Le danger de manipulation du texte pour qu'il s'adapte au projet d'une application politique ;
- b) La limitation de la connaissance historique. Pour cela, il est recommandé de se renseigner sur les usages antérieurs faits de mêmes textes dans l'histoire de l'interprétation ;
- c) La cécité que peut causer l'influence de nos intérêts herméneutiques. Il y a nécessité à ouvrir aux horizons de la praxis herméneutique des cercles qui sont en dehors de notre milieu existentiel ;
- d) La portée géographique du phénomène étudié par rapport à l'usage politique de la Bible. Lorsque la préoccupation est d'ordre international, il faudra en tenir compte ;
- e) La tentation de superficialité dans l'application des résultats de la recherche biblique à un aspect politique actuel. Il est conseillé de faire une analyse profonde des textes et de la situation actuelle pour trouver un terrain fécond d'application ;
- f) L'ordre général de la préparation adéquate de l'interprète, car le sens fondamental du texte ne s'offre pas automatiquement, même si les principes herméneutiques ont été utilisés. L'herméneutique étant également un art, il faut en plus se rendre disponible avec d'autres qualités comme la vision, l'imagination, le sens critique, le savoir et le Saint Esprit.

De cette grande étude de Richard Bauckham, nous retenons deux éléments importants. D'une part, la lecture politique de la Bible vaut la peine, car la Bible contient un message pour toutes les circonstances de la vie, et l'application des notions ou normes heuristiques à une telle démarche est possible. D'autre part, il est impérieux d'observer un minimum de précautions et de principes pour qu'une lecture politique de la Bible soit fructueuse.

Cet exercice intellectuel, provenant de l'herméneutique, est très loin d'être effectué par les chrétiens de réveil qui se perdent quelque part dans le surnaturel. Tous ces dangers énumérés par Bauckham ne sont pas évités par ceux-ci.

En effet c'est à ce niveau que se pose le problème de cette couche de la population, à savoir la compréhension et l'interprétation des saintes écritures de la Bible et surtout leur conceptualisation.

Bon nombre de gouvernants de ces églises se butent aux difficultés d'éthique personnelle face à l'éthique politique, c'est-à-dire le problème individuel de l'application des textes de la Bible dans sa propre vie pour que l'ensemble des

gouvernés puisse suivre les traces. C'est à ce niveau que se trouve résurgence de la théologie biblique qui permettra d'éviter l'interprétation d'un texte hors de son contexte qui ne donne qu'un prétexte.

II. CE QUE LES CHRETIENS DES EGLISES DE REVEIL DOIVENT SAVOIR

Pour bien comprendre ce point, nous allons nous situer dans la dimension spatio-temporelle, qui nous pousse à avoir très rapidement un recul historique pour voir le rapport entre la religion judéo-chrétienne et le pouvoir politique, en commençant par l'Ancien Testament.

Dans l'Ancien Testament, Dieu spécialement désigné sous le nom de Yahvé, intervient directement dans l'organisation politique d'un seul peuple, celui d'Israël. Dieu intervient pour façonner politiquement, religieusement, socialement, économiquement, culturellement le peuple d'Israël sur tous les plans. Et c'est pour cette raison qu'il donnera successivement au peuple d'Israël des leaders politiques qui étaient des hommes multidimensionnels. Moïse était à la fois un dirigeant politique et un dirigeant religieux : il devait observer scrupuleusement la loi de Dieu, la faire appliquer. Il était aussi le juge : il devait trancher des conflits au sein du peuple d'Israël. Il était aussi leader politique, celui qui devait négocier politiquement avec le Pharaon la sortie du peuple d'Israël de l'Egypte.

Il en est également des prophètes qui interviennent avec des discours éminemment politiques. A travers les prophètes l'Ancien Testament nous montre que l'Eglise a une mission prophétique : celle d'élever chaque fois la voix contre les injustices, contre l'exploitation de l'homme par l'homme, contre la corruption, contre les règlements du comportement individuel et collectif.

Dans l'Ancien testament, nous voyons également que Dieu lui-même intervient auprès du peuple. Il a donné à ce peuple d'Israël des rois : Saül, David, Salomon et d'autres. Donc, l'Ancien Testament est plein d'exemples qui montrent que Dieu s'intéresse à l'organisation politique du peuple d'Israël. Cependant, Dieu n'a pas voulu donner à Israël n'importe quel type de politique. Il a donné une constitution à ce peuple. Cette constitution porte le nom de "dix commandements", base d'un Etat de droit.

Comment peut-on exploiter un autre homme dès lors que la loi stipule : « Aime ton prochain comme toi-même » ? Si ce principe était seulement appliqué, plus ou moins, la République démocratique du Congo serait dirigée autrement. Donc, nous remarquons que le fondement biblique de la politique existe. Nous avons privilégié les exemples qui démontrent que ce Dieu voulait que le peuple d'Israël soit organisé politiquement dès sa sortie d'Egypte jusqu'à son entrée dans la terre promise. Dieu unifie Israël en une organisation politique de nature à le différencier des autres nations.

C'est pour cela qu'il lui donne les dix commandements et lui signifie qu'il veut un Etat de droit, mais un Etat de droit qui reconnaît Dieu comme la première réalité. Donc, il s'agit d'un Etat de droit théocratique.

Face à la politique romaine, Jésus désacralise tout pouvoir politique. Il préconise l'organisation de la société pour le bien-être de tous. Aucun chef politique ne peut être considéré comme un Dieu et recevoir la gloire qui revient à Dieu seul. C'est le sens profond des paroles de Jésus lorsqu'il répond aux disciples des pharisiens : « Rendez donc à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu ». (SEGOND, L. : 1979, p.1091).

Jésus les appela, et dit : « Vous savez que les chefs des nations les tyrannisent et que les grands les asservissent. Il n'en sera pas de même au milieu de vous. Mais quiconque veut être grand parmi vous, qu'il soit votre serviteur et quiconque veut être le premier parmi vous, qu'il soit votre esclave. C'est ainsi que le Fils de l'homme est venu, non pour être servi, mais pour servir et donner sa vie comme la rançon de beaucoup ». (SEGOND, L. : 1979, p.1088).

Jésus se présente comme un chef tout différent. Il n'impose pas sa volonté et ne se défend pas avec les moyens militaires. Au contraire, il s'impose en chef serviteur ; il donne sa vie. On comprend dès lors la réponse qu'il donne à Pilate à la question de savoir s'il est vrai roi : « Mon royaume n'est pas de ce monde... » (SEGOND, L. : 1979, p.1213).

Dans sa lettre aux Romains, au premier verset du treizième chapitre, Paul touche au problème de la soumission à l'autorité : « Que toute personne soit soumise aux autorités... » Dès que les chrétiens, par loyauté à l'Evangile de Jésus, offrent une résistance aux prétentions d'un Etat totalitaire, les représentants de l'Etat ou leurs conseillers théologiques inféodés, ont l'habitude d'en appeler à ce passage de Paul, comme si les chrétiens y étaient invités à accepter et donc à encourager tous les crimes d'un Etat totalitaire. Nous disons avec Mbelelo ya Mpiku que « le chrétien qui s'engage dans le domaine politique ne peut pas faire n'importe quelle politique ni participer à n'importe quel régime ». (MBELELO, Ya Mpiku : 1993, p.40).

S'adressant à des Romains qui sont contre les lois, Paul établit simplement le fait qu'il y aura toujours une forme d'autorité temporelle et les chrétiens en tant que tels ne sont pas appelés à se soumettre aux lois et aux autorités temporelles. Il ne dit rien du tout sur ce qu'ils devraient faire quand l'Etat devient injuste et oppressif. Faisons attention à l'interprétation que l'on fait de ce texte.

Eu égard à tout ce qui précède les chrétiens des Eglises de réveil doivent rectifier le tir en corrigeant leurs fausses convictions aux regards de leur responsabilité dans la société à cause de leur passivité dans l'exercice des fonctions publiques.

Jésus, leur maître, a connu en son temps des problèmes politiques, dont la dictature romaine à outrance. Mais il n'a rien dit du tout sur ce qu'il fallait faire lorsque l'Etat devient injuste. Il n'a pas poussé les gens au boycott ni à la résignation. Le fait que les chrétiens se soustraient de la vie politique joue à leur désavantage dans la mesure où tout ce qu'ils attendent que les autres fassent pour eux, ils ne l'obtiendront pas, car dit-on « on n'est jamais mieux servi que par soi-même ».

Bien plus, les chrétiens n'ont pas seulement pour rôle de prier pour le gouvernement comme le recommande la Bible, mais ils doivent aussi participer à la gestion de la cité d'une manière active, car ils sont dépositaires de toutes les valeurs morales, spirituelles et intellectuelles susceptibles d'amener le développement de la société.

Par la voie des urnes, l'Etat donne à tous les citoyens la chance de participer à la gestion de la cité. Ce qui paraît bizarre pour les chrétiens des Eglises de réveil, c'est qu'elles se contentent d'élire des gens qui vont voter des lois contre l'éthique chrétienne, tandis qu'eux-mêmes, les électeurs, se mettent à l'écart de la scène politique. De cette manière, ils subissent seulement ce que les autres diront d'eux. C'est ce que nous appelons : « la politique de l'autruche ». Pourtant le gouvernement donne l'occasion à tout le monde, y compris aux chrétiens, de faire répandre l'Evangile de Jésus Christ et son influence pour le bien-être de la société. Les chrétiens et les Eglises ont un appel prophétique de rappeler au gouvernement sa tâche et sa base morale sur laquelle la société est construite.

Ces chrétiens doivent aujourd'hui se réveiller et rester éveillés pour conformer leur vie à leur foi. Aussi le Psalmiste écrit-il : « Quand les justes se multiplient, le peuple est en liesse ; quand les méchants dominent, le peuple gémit. » (Ps 29 : 2). Thomas More, patron des responsables de gouvernement et des hommes politiques et, au sens large, de tous ceux qui sont engagés dans la vie publique, fut martyr pour la vérité chrétienne. Cette vérité est celle selon laquelle « l'homme ne peut pas se séparer de Dieu, ni la politique de la morale ». (CENCO: 2008, p. 9).

Aussi, « s'engager en politique, c'est s'engager à servir. » (Mat 20 : 26-28). Dans ce sens, la politique ne peut en aucun cas être réduite à la course aux honneurs et à l'argent. « Sinon elle devient une trahison permanente de l'excellence, du service et de la promotion du bien commun qui empêche de chercher les privilèges, le secours abusif et de s'abandonner aux délices de l'Etat - Providence. ». (CENCO: 2008, p. 7).

III. L'ATTITUDE DES CHRETIENS DES EGLISES DE REVEIL FACE A LA GESTION DE LA CITE

Sous cette rubrique, nous voudrions dégager quelques causes qui font que les chrétiens des Eglises de réveil ne s'intéressent pas à la gestion de la cité. Nous estimons celles-ci au nombre de deux.

III.1. L'éthique politique

Pour Didier Julia, le mot *éthique*, tiré du grec *éthos*, les mœurs, est la science des principes de la morale. Ici, la morale signifie plus particulièrement l'application de ces principes dans les actes particuliers de la vie. (JULIA, D. : 1964, p. 92-93, cité par MBAYA 2008, PP 347 – 348).

Du point de vue philosophique, l'éthique s'occupe de l'agir pour produire ou conduire au bonheur, à la satisfaction et à l'harmonie dans la manière d'être. Prise sous cet angle, l'éthique s'associe à la politique pour lui offrir un ensemble de principes moraux qui puissent présider au caractère du politique. C'est dans cette perspective qu'il s'agit de l'éthique politique.

Selon Christopher Frey, l'éthique politique est un courant académique développé dans les années 1970 en marge de la résurgence du débat sur la théologie politique pendant la même période. Elle est une notion plus générale qui définit un domaine particulier de l'éthique. (FREY, C. et Alii : 1994, p.56, cité par MBAYA 2008, pp 347 – 348).

Nous pouvons retenir que l'éthique politique est une science morale constituée par des principes à appliquer au domaine de la science, de la technique et de l'art des affaires publiques ainsi qu'à la conscience collective ou individuelle de tous ceux qui sont concernés par des questions publiques.

Les chrétiens des Eglises de réveil considèrent plus cet aspect des choses dans la classe dirigeante en République démocratique du Congo. L'absence d'éthique politique décourage ces chrétiens à s'engager dans la vie politique active, qui ne considère pas la chrétienté qui doit d'ailleurs être significative pour la société, dans la mesure où les gens peuvent se référer aux valeurs chrétiennes, étant donné que la chrétienté est basée sur les principes bibliques.

III.2. La laïcité en République démocratique du Congo

Les mots *laïcs* et *laïcité* ne sont pas une invention congolaise ni kasaienne. Dans le monde occidental d'où ils tirent leur origine ils ont évolué au cours des siècles parallèlement aux termes *religieux*, *religion*, *chrétien* et *chrétienté* ; et cela à la suite du conflit entre les pouvoirs spirituel et temporel.

« A César ce qui est à César et à Dieu c'est qui est à Dieu », demeure ce cri de cœur qui signifie en d'autres termes que la politique est de la compétence des politiciens

tandis que l'Eglise appartient aux chrétiens. Les chrétiens des Eglises de réveil préfèrent dès lors se méfier de la gestion de la cité à cause de la mauvaise appréhension des choses.

A quoi bon s'engager dans la gestion de la cité « sans Dieu » ?, doivent-ils penser. La laïcité en effet consacre l'absence de la religion officielle, et par conséquent celle de Dieu. Les chrétiens évitent ainsi de se retrouver dans l'accomplissement de leurs obligations civiques en tant que gouvernants, vis-à-vis d'autres dirigeants qui ne partagent pas la même croyance sur tel ou tel autre problème de la vie sociale au nom de la pluralité religieuse reconnue en République démocratique du Congo. Ce qui serait une erreur de leur part, car seule leur participation à la gestion de la cité peut empêcher, s'il y a lieu, la propagation de la fausse croyance.

Nous disons avec Gitari que la religion appartient à la structure anthropologique de l'homme. Il n'existe pas de gens sans religion (GITARI, D.M. : 1996, p. 202), tant et si bien que celle-ci devient évidente pour chaque être humain. Tout être humain en effet est religieux. Les chrétiens des Eglises de réveil devraient travailler côte à côte avec les autres pour le progrès de la société kasaïenne.

CONCLUSION

Dès le départ, nous nous sommes posé la question de savoir pourquoi les chrétiens des Eglises de réveil ne veulent pas participer à la gestion de la cité. ? Pour y répondre, nous avons utilisé la dialectique comme approche d'investigation et en même temps les techniques documentaires et l'observation comme instruments pour l'élaboration de cet article.

Deux axes nous ont servi de fils conducteurs. Il s'agit de la conception des chrétiens des Eglises de réveil et de l'attitude des chrétiens des Eglises de réveil face à la gestion de la cité.

Dans les questions relatives à l'engagement de la population au développement d'une nation comme la nation congolaise, il est crucial de combattre, avec force arguments, les idées qui affectent et paralysent une bonne partie de la population. C'est le cas de certains chrétiens, adeptes des Eglises de réveil, qui vivent dans l'apathie au nom d'une conception erronée prenant appui sur leur foi. Or, la Bible montre suffisamment que la politique n'est pas incompatible avec la foi chrétienne. Néanmoins, il ne s'agit pas de n'importe quelle politique. Toutes les pratiques politiques ne sont en effet pas compatibles avec l'esprit de la Bible et la foi chrétienne.

Il n'en demeure pas moins que les chrétiens qui se soustraient de la gestion de la cité ignorent ce que le créateur leur reconnaît comme prérogatives. C'est ce qui est, de leur part, une conception biaisée du christianisme. Les chrétiens pourraient alors être invités à exhiber les valeurs chrétiennes, qui demeurent très importantes pour le développement de la République en général, et de la ville de Mbujimayi en particulier.

BIBLIOGRAPHIE

- 1) BAUCKAM, R., *The Bible in Politics, How to Read the Bible Politically*, Louisville Westminster/John Knox press, 1989.
- 2) FREY. C., *the Biblical Tradition in the Perspective of Political Literature*, Ed. By REVENT LOW, Henning Graf, HOFFMAN, Yair & UFFENHEIMER Benjamin, Sheffield, Academic Press (JSOT supplement series 171), 1994.
- 3) GITARI, D.M, *An African Perspective*, in *Christianity and Democracy in South Africa*, Johannesburg éd. Orientation, 1996.
- 4) JULIA, D., *Dictionnaire de la philosophie*, Paris, Librairie Larousse, 1964.
- 5) KAPYAMBA, B., *Cours d'éducation à la citoyenneté*, G1 Sciences Commerciales et Administratives, ISP/Mbujimayi, 2005 – 2006, inédit.
- 6) LAROUSSE, *Dictionnaire Encyclopédique en couleurs*, Paris, France loisirs, 1977.
- 7) MBELELO, Ya Mpiku, *Le chrétien protestant face à la politique*, in *Eglise, société, démocratie commission*, « Colloque du synode national de l'ECZ, Kinshasa du 9 au 18 août 1993.
- 8) MBAYA TSHIAKANY, *Jubilé pour l'Afrique appauvrie, endettée et déshumanisée*, EDUPC, Kinshasa, 2008.
- 9) MULUMBATI, N., *Introduction à la science politique*, éd. Africa, Kinshasa – Lubumbashi, 1977.
- 10) REY, A. (Dir), *Dictionnaire historique de la langue française*, Tome II, Paris et Montréal : Dictionnaires Le Robert et Dicrorobert, 1992.
- 11) SCHINKEL, Charles, éditorial de la revue *résurrection magazine*.
- 12) SEGOND, Louis, *La Sainte Bible*, éd. Française de la New-Scofield Bible, 1979.
- 13) SKILLEN, James, *The Bible, Politics and Democracy, a Speech delivered*, at Wheaton College, 1985.